

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M23- 0028850

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2934 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre : 902205
 Nom & Prénom : LATIANNE El Hocdy
 Date de naissance : 01/01/48
 Adresse : 03 lotissement amaneg Rue Soltana 2
Boulevard Amour Ben KHATTAB Sidi Bouzid
 Tél. : 06.42.70.65.48 Total des frais engagés : 282.000.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Professeur R.ISMAIL
Maladies de l'Appareil Digestif
Casablanca - 05 22 47 27 36

Cachet du médecin :
 Date de consultation : 04/04/2024
 Nom et prénom du malade : LATIANNE El Hocdy Age : 76
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : affection 2 ghef
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhésion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/10/2024	200	200	300	Professeur R. ISMAIL Maladies de l'Appareil Digestif Casablanca - 0522 41 27 36

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	04/04/24	282,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur R. ISMAIL

البروفيسور. إسماعيل

Médecin Spécialiste

Maladies de l'Appareil Digestif

Maladies du Foie

Proctologie Médico-Chirurgicale

Endoscopie Digestive

Echographie - Nutrition Clinique

Ex. Professeur de l'Enseignement Supérieur

à la Faculté de Médecine - Casablanca



طبيب إختصاصي

أمراض الجهاز الهضمي

أمراض الكبد - أمراض وجراحة المخرج

التخسيص بالمنظار الداخلي

الفحص بالصدى - التغدية

أستاذ جامعي سابق

بكلية الطب - الدار البيضاء

Mr Lahyane El Hadi

19,60

LIBRAX

1 comprimé, matin et soir

115,80

INEXIUM 40

1 comprimé le matin, avant le repas

73,80 a2

HEPANAT

2 comprimés le soir

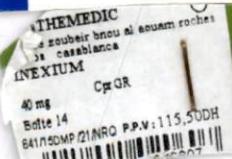
FORLAX

1 sachet, matin et soir si besoin

LAROXYL

5 gouttes, 2 fois par jour

OT:24011 PER:01/2027
PPV:19.60 DH



هيبنات

قرص

A consommer de préférence avant fin

Lot n°

05/2026
Z143B

73,80 DH



Traitements pour 02 mois

Prochain rendez-vous : 04/06/2024

Professeur R. ISMAIL
Maladies de l'Appareil Digestif
Casablanca - 05 22 47 27 36

282.82
112

Professeur R. ISMAIL

مولد ١٩٢٤
M. R. ISMAIL

Médecin Spécialiste

Maladies de l'Appareil Digestif

Maladies du Foie

Proctologie Médico-Chirurgicale

Endoscopie Digestive

Echographie - Nutrition Clinique

Ex. Professeur de l'Enseignement Supérieur

à la Faculté de Médecine - Casablanca



طبيب إختصاصي

أمراض الجهاز الهضمي

أمراض الكبد - أمراض وجراحة المخرج

التشخيص بالمنظار الداخلي

الفحص بالصدى - التغدية

أستاذ جامعي سابق

بكلية الطب - الدار البيضاء

Mr LAHYANE El Hadj

NOTE D'HONORAIRES

Nature de l'acte

Consultation : 300 Dh

Echographie : 500 Dh

Professeur R.ISMAIL
Maladies de l'Appareil Digestif
Casablanca 05 22 47 27 36

04/04/2024

Echographie Abdominale

04/04/2024

Mr LAHYANE El Hadj

Clinique

Troubles dyspeptiques.

Examen

Foie de taille normale, d'échostructure homogène et de contours réguliers.
Vaisseaux hépatiques libres.

Vésicule biliaire alithiasique, à paroi fine.
Voies biliaires intra et extrahépatiques non dilatées.

Rate homogène, de volume normal.

Reins de taille et d'échostructure normales avec bonne différenciation corticosinusale.

Aérocolie importante.

Professeur R.ISMAIL
Maladies de l'Appareil Digestif
Casablanca 05 22 47 27 36

